



## Communiqué des organisations syndicales CGT, CFDT, FO, SUD et CFTC aux salariés

### **AFPA : d'autres choix plus efficaces restent possibles !**

Les Organisations Syndicales CGT, CFDT, FO, SUD et CFTC de l'AFPA ont dernièrement alerté l'ensemble du personnel sur la situation actuelle de la transformation statutaire de l'AFPA.

La directrice générale a rencontré l'ensemble des OS de l'AFPA le 17 mai 2017 pour présenter les raisons du report « au plus tôt au 2<sup>ème</sup> semestre 2017 » des transferts des personnels dans les filiales. Les arguments « techniques » présentés confortent l'idée qu'il pourrait y avoir d'autres raisons, plus politiques.

Quoi qu'il en soit, rien de rassurant dans la situation qui continue à se dégrader. C'est pourquoi les Organisations Syndicales CGT, CFDT, FO, SUD et CFTC de l'AFPA viennent de s'adresser au Premier Ministre en demandant une entrevue afin de l'interroger sur ses intentions concernant la formation professionnelle et le devenir de l'AFPA.

#### **Sortir de la forme actuelle des appels d'offres des conseils régionaux :**

D'autant plus que du côté des appels d'offres régionaux, les nuages noirs s'amoncellent (AURA, PACA, Hauts de France,...). L'éjection massive de l'AFPA des marchés attribués par la Région Pays de la Loire en Bâtiment, en Industrie et en Tertiaire privera, probablement, plus de 100 formateurs d'activité, sans tenir compte des autres personnels impactés et ce, pour les 3 ans à venir !

C'est une des conséquences pour l'AFPA de la mise en concurrence de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi, par le biais d'appels d'offres relevant du code des marchés publics. La marchandisation de la formation professionnelle se traduit par une lutte fratricide entre organismes de formation y compris publics et au bout du compte, c'est la qualité du service produit qui en pâtit.

#### **Arrêter l'hémorragie des compétences et des emplois :**

Ainsi, nous sommes convaincus que le budget voté par le conseil d'administration n'est pas réaliste d'un point de vue financier comme sur le niveau des emplois. Nous ne pouvons accepter la perte de 1100 ETP entre les mois de janvier 2017 et décembre 2017, ni les conséquences dommageables sur le travail, sur la qualité du service rendu aux usagers et sur les conditions de travail des salariés.

#### **S'organiser sans transfert de salariés dans les filiales :**

Enfin, pour les Organisations Syndicales CGT, CFDT, FO, SUD et CFTC de l'AFPA, il est inconcevable et inacceptable que la direction poursuive son objectif de transférer des salariés dans les 2 filiales, alors qu'une comptabilité analytique serait suffisante au regard des exigences de l'ordonnance et de la transparence comptable.

Les Organisations Syndicales CGT, CFDT, FO, SUD et CFTC de l'AFPA continueront à informer le personnel des évolutions de la situation de l'AFPA et des propositions qui se profileront après les élections législatives en termes de réforme de la formation professionnelle et des impacts sur l'AFPA, ses personnels et ses usagers.

En fonction de ces annonces, le personnel sera appelé à se réunir pour déterminer l'ensemble des revendications et des moyens pour les faire aboutir.

Montreuil, le 31 mai 2017